

Commune de Somme-Leuze

Marloie, le 30 mars 2012

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
DES HABITANTS DE WAILLET – 29 MARS 2012**

Participants :

M^{me} Valérie LECOMTE, Collège communal ;

Mmes et Ms. Jean-Paul MAILLEN, Denys FERRI, Kenny GRENSON, Thierry GRENSON, Chantal PIERSON, Jean-Marie GOOSSENS, Patricia DOCQUIRE, Micheline MASSART, Jean-Louis LOGNOUL, Pascal COLLARD, Julie SPLETINCX, Guy LIESENS, Linda CORDIER, Bertho TOUSSAINT, Mariette DEMASY, Jenny BURM, Nadine HENKART, Irène COLLARD, Dominique D'ALESSANDRO, Katty NUTAL, Denis JORIS, Jean-Paul BAWIN, Patrice MAILLEN, Brigitte LEGRAIN ;

M^{me} Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale ;

M. Alain JACQUET et M^{me} Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusé : M. Willy BORSUS, Bourgmestre

ACCUEIL

Valérie LECOMTE, Echevine du Développement rural, souhaite la bienvenue aux nombreux participants à cette réunion d'information-consultation des habitants de Waillet et les remercie d'être présents. Cette rencontre est le neuvième et dernier rendez-vous fixé à la population de Somme-Leuze dans le cadre de sa 4^{ème} Opération de développement rural (record wallon !). Huit autres séances ont permis de consulter les habitants des différents villages de la Commune.

Elle présente Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie, qui accompagnent la Commune dans son Opération de développement rural. Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale, a également assisté à l'ensemble de ces réunions villageoises d'information-consultation.

V. LECOMTE présente ensuite le déroulement de la réunion :

- **La première partie de la séance aura pour objectif d'informer les habitants** sur l'Opération de Développement rural lancée dans la commune (objectifs, grands principes, différentes étapes, rôles de la Fondation rurale de Wallonie et des différents acteurs de l'Opération...);
- **La seconde partie de la séance aura pour objectif de consulter les habitants** : leur permettre de s'exprimer, de manière constructive, sur leurs satisfactions de vivre dans leur village et/ou dans leur commune, sur les difficultés rencontrées et de faire part d'un maximum de propositions pour améliorer le cadre et les conditions de vie sur la commune de Somme-Leuze.
- **Enfin, la dernière partie de la réunion permettra de présenter les étapes suivantes de l'Opération auxquelles la population sera conviée à participer** (Réunion de synthèse des consultations, Commission locale de développement rural, groupes de travail thématiques...).

PREMIERE PARTIE : INFORMATION

La synthèse de cette première partie informative, commune à l'ensemble des réunions villageoises, est annexée à ce présent compte-rendu.

La présentation de la FRW est suivie d'une séquence de questions-réponses :

- Comment est financée la FRW ? La FRW a une convention-cadre avec la Région wallonne mais aussi différentes conventions avec des instances régionales, européennes, communales... Ce sont toujours des financements publics (pas d'activité commerciale), pour des missions liées au développement rural. Les agents de développement respectent la plus stricte neutralité politique. Par ailleurs, la FRW a un Conseil d'administration composé de représentants politiques, selon la même clé de répartition que le Parlement wallon.
- Tous les projets du PCDR seront-ils financés par le développement rural ? Toutes les communes qui ont un PCDR approuvé bénéficient de subventions, même si les délais ou les montants peuvent varier en fonction des priorités du Ministre, du budget disponible... Certains projets sont aussi financés par d'autres voies ou directement par la commune. La priorité n'est donc pas de rechercher des budgets mais d'abord d'élaborer les projets qui correspondent le mieux possible aux besoins des habitants.
- Les habitants pourront-ils disposer de l'analyse socio-économique de la commune ? Ce document est en cours de relecture et de correction mais il sera un outil important pour la CLDR et les habitants pourront en prendre connaissance.
- Quel est le processus de décision pour le choix des projets ? La CLDR, représentative de l'ensemble de la population, sera chargée de trier et prioriser les projets. Les résultats seront soumis à l'approbation du Conseil Communal.
- Quels sont les projets encore en cours à Somme-Leuze ? Le dernier projet en cours, en attente de l'approbation du Ministre, consiste à acquérir le bâtiment situé en face de l'administration communale à Baillonville et à y créer un atelier rural et 3 logements. Les projets précédents ont concerné la maison de village de Heure et le bâtiment avec la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance ainsi que 2 logements.

DEUXIEME PARTIE : CONSULTATION

Objectif de la consultation : réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme votre commune.

Consultation en 2 temps :

- a. 1^{ère} réflexion individuelle
- b. 2^{ème} réflexion en sous-groupes suivie d'une mise en commun

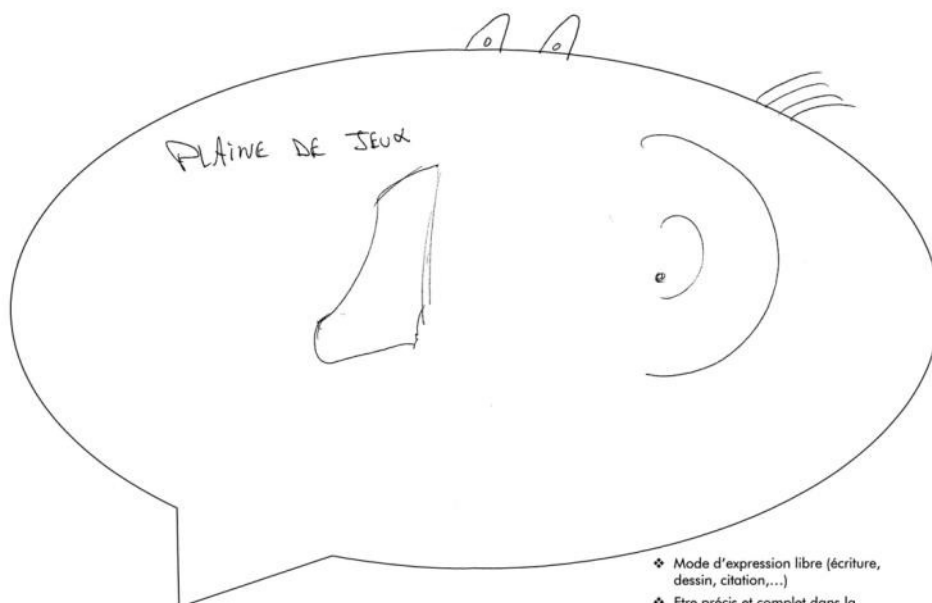
- a. **Réflexion individuelle (10 min)** : les participants sont invités à décrire, sur un document remis par les Agents de développement, leur commune idéale à laquelle ils rêvent lorsqu'ils se libèrent de toute contrainte. Le mode d'expression est libre (dessin, texte, chanson, citation...). Une seule consigne : être précis !

Au terme du temps imparti, les Agents de développement ramassent les documents de travail et les accrochent sur un fil à linge. Les personnes qui le souhaitent pourront les découvrir à la clôture de la séance.

RÉSULTATS DE CETTE PREMIÈRE CONSULTATION :

N.B. : Les différents résultats ci-dessous ne sont pas classés par ordre d'importance, de priorité ou de pertinence mais bien dans le seul but de s'y retrouver ! Pour respecter la liberté d'expression de chacun, les résultats sont retranscrits tels quels.

- - *Le maintien de la vie rurale, du respect de nos traditions et de la convivialité ;*
- - *Proposer une place où les enfants peuvent jouer en toute sécurité ;*
- - *Nous vivons dans des villages, le respect et la tolérance des activités de tous.*
- *Pour Waillet, une plaine de jeux.*
- *Ne pas critiquer ce qu'il y a toujours eu dans nos villages ;*
Ne faire aucun projet de travaux car cela amènerait des personnes qui vont poser des problèmes et des mésententes entre les voisins.
-



❖ Mode d'expression libre (écriture, dessin, citation,...)
❖ Être précis et complet dans la

- *La commune actuelle est très agréable ;
Il faut éviter d'y construire trop de cités sociales qui regrouperaient trop d'étrangers (ghettos) ;
Garder des espaces « zones vertes » non constructibles pour éviter d'avoir « la ville » dans les villages.*
- *Endroit calme, apaisant, sans « pollution » de bruit, par exemple motos, etc ;
Où les gens du village peuvent se rencontrer autour du BBQ géant, faire des activités.*
- *UN HAVRE DE PAIX ! ET QUI DOIT LE RESTER !!*
- *- Source d'énergie par village ou commune (soleil, vent, eau) ;
- Endroit / salle avec connexion internet, où on peut travailler pour une organisation (chacun pour son employeur), où les mères des petits enfants peuvent travailler ensemble et chacun à son tour prendre soin des petits ;
- Nettoyer régulièrement les parterres au carrefour et au pont.*
- *- Un bon voisinage ;
- Un espace de jeu pour enfants ;
- Que chacun regarde chez soi et respecte la vie d'autrui ;
- Pas d'aménagement pour amener des étrangers qui sèment la pagaille dans nos villages ;
- Un village plus actif dans les traditions paillardes ;
- Un espace pour vélos et motocross sécurisé.*
- *Sécurité pour nos enfants – Plaine de jeux SVP ;
Plus de compréhension pour les nouveaux habitants – Respecter les traditions des anciens ;*
- *- Mot d'ordre = TOLERANCE → commune où on laisse les gens libres de vivre leurs activités sans contraintes et exigences stupides des concitoyens et des autorités (Police). Nous vivons dans un monde où l'intolérance et l'excès de réglementation empoisonnent la vie des gens ;
- Halte à l'écologie dictée par les citadins et électoraliste ; respectons les traditions de notre ruralité ;
- Si un représentant du village est désigné, comment être certaine qu'il consultera tous les habitants et ne tiendra pas compte que de son avis personnel ????*
- *Endroit calme, aéré ;
Contacts avec les voisins (rassemblement, fête rurale) ;
Sécurité routière accrue ;
Terrain de jeux pour les enfants ;
Commerce de proximité ;
Commune qui optimise les ressources naturelles.*
- *Waillet = petit village calme, sauf des manifestations par moment à la salle, après 22h00 → à améliorer ;
Somme-Leuze est une très belle commune ; doit continuer dans ce qu'elle entreprend.*
- *Waillet est encore une petite perle rare, même si elle-même ne s'en rend pas toujours compte. Il faut préserver cela : calme, nature, ruralité, authenticité, flore intéressante à respecter un peu mieux.*
- *La commune de Somme-Leuze a développé ces dernières années un développement économique important au point de vue touristique (voir Ourthe et*


Somme, Batisomme). Le village de Waillet attire des étrangers qui viennent s'établir (Flamands, Bruxellois). Des fermes n'étant plus rentables, on a loti et réalisé de nombreuses nouvelles habitations, même deux médecins vont venir s'établir. Le problème économique est à prendre en cause. Manège, chevaux de traits ou chariots, vélos, promenades sont à développer ; le chemin de Vérenne est sans issue pour les voitures mais représente une des plus belles promenades de Heure, Sinsin, Baillonville pour le développement de l'entité.


- Waillet est un charmant village, paisible et agréable ; faisons notre possible pour qu'il le reste...
Lors d'évènements dans cette salle, nettoyage de la route et de ses abords.
- Ma commune (village) idéale : déjà une commune où il y a de l'entente et où les gens se connaissent.
Pour cela, je verrais assez bien des projets d'activités intergénérationnelles (exemples : transmissions de savoir et d'expériences), mais il faudrait des gens qui se réuniraient ponctuellement afin d'organiser des entrevues actives entre les générations et pour se faire il faudrait disposer d'un local (nous l'avons) et aussi des subsides pour le rendre accueillant. Exemples : plaine de jeux pour enfants, bancs le long des routes (qui seraient sécurisés par des trottoirs et agrémentés de poubelles - écologie svp -) et pourquoi pas des animations diverses dans notre village).
- Un village actif
 - avec des personnes intéressées ;
 - avec des personnes compréhensives ;
 - avec des personnes actives ;
 - avec des personnes qui ne rouspètent pas pour rien.
- Aménagement des abords des routes pour les rendre plus sécurisantes (exemples : trottoir, égouttage, placement de poubelles).
- Plus de sécurité rue de la Briqueterie, dans le virage vers Marche à hauteur des n° 4, 5, 6 ; Dégager les arbres situés aux abords du pont qui gênent la visibilité en été.
- Une communauté de personnes partageant un intérêt collectif → pour chaque tranche de la population ;
Une communauté qui dispose de facilités collectives :
 - maisons adaptées pour les personnes âgées / crèches / gardes d'enfants ;
 - loisirs ;
 - transports en commun – mobilité vers le centre urbain le plus proche (pour aller au cinéma, au théâtre, faire ses courses...)
 - équipement minimum : eau potable, égouts, épuration des eaux usées ;
 - achats d'énergie en groupe pour réduire les factures énergétiques : panneaux solaires, éoliennes ;
 - équipements pour la collectivité : aires de sports ou salles de sports (aussi pour les aînés !).
- Achat groupé d'électricité ;
Développement de l'énergie verte : panneaux photovoltaïques (sur les bâtiments publics ou privés, à négocier avec les habitants), éoliennes ;
Traitement des eaux usées pour les personnes en dehors du village ;
Adduction d'eau potable pour tous les habitants de la commune ;
Aménagement d'aires de sport avec des appareils de fitness.


- *Une commune idéale : un endroit où il fait bon se promener (des fossés propres, des rues propres), des endroits de détente (bancs, fleurs...);
En résumé, un bel endroit ;
Une commune idéale, c'est un endroit où chacun se respecte → un endroit avec des règles qui sont les mêmes pour tout le monde (avec des personnes qui surveillent régulièrement que celles-ci sont respectées).*
- *Une commune PROPRE ;
Sur 300 mètre de rue, je remplis un sac PMC !!!*


b. Réflexion en sous-groupes : les participants se répartissent en sous-groupes de 4 à 5 personnes. 3 missions leurs sont alors confiées, chacune étant dévoilée au terme de la précédente.


Consignes à respecter pour ce travail en sous-groupes :


 *N'ayez pas peur de vous exprimer : chaque avis est bon à entendre et il n'y a pas de mauvaise réponse.*

 *Parlez de ce qui a un intérêt collectif.*

 *Ne jugez pas les propositions émises.*

 *Osez rebondir et vous inspirer des idées des autres.*

 *N'inscrivez qu'une seule idée par post-it*

 *Pensez au développement durable, aux générations futures....*

Mission 1 (20 min.) : il est demandé aux sous-groupes de choisir parmi les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, les 3 qui nécessitent une attention particulière de la part de la commune et de ses citoyens en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir. Ces 3 problématiques sont inscrites sur des post-its de couleur rose. Ensuite, quels sont les 3 principaux atouts dont disposent Somme-Leuze et ses villages ? Ceux-ci sont inscrits sur post-its verts.

Mission 2 (20 min.) : au regard de chaque atout et de chaque faiblesse, les sous-groupes sont invités à inscrire un projet ou une action permettant soit de valoriser l'atout, soit de remédier à une faiblesse (identifiés lors de la mission 1). Une feuille spéciale dédiée à récolter les demandes relevant davantage des « petits travaux communaux (Ampoule de luminaire public défectueuse, taque d'égout bouchée, pavé descellé...) » est également mise à disposition des sous-groupes.

Mission 3 (10 min.) : les participants sont invités à identifier, au moyen d'une pastille de couleur rouge, le projet ou l'action qu'ils jugent prioritaire parmi les propositions de leur sous-groupe.

c. Mise en commun des avis de la population


Les différentes propositions émises par les sous-groupes sont regroupées par thèmes.





Ce symbole pointe le projet/l'action prioritaire.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

+++ = atouts et --- = faiblesses

THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
ECONOMIE	Pas assez de commerces ambulants, même s'il existe déjà un légumier et un boulanger	Demander aux commerçants ambulants de mieux signaler leur présence (comme le marchand de glaces avec sa musique bien connue)
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
ENVIRONNEMENT	Les fossés sont très sales ; on y trouve toutes sortes de détritrus	Engager du personnel pour ramasser les détritrus ; Placer des poubelles
	+++ Le village est tranquille (en général), la situation géographique est intéressante	PROJETS/ACTIONS C'est bien ; il ne faut rien modifier !
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
MOBILITÉ	Les possibilités de transport en commun sont très réduites, avec seulement 2 bus par jour (en période scolaire)	Améliorer la fréquence des bus TEC ; Disposer d'un minibus à la demande
	+++ La situation du village est très centrale, non loin de Marche-en-Famenne et de la N4	PROJETS/ACTIONS A conserver !
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
TOURISME	La proximité de la forêt, pour les promenades	Baliser les chemins communaux, pour qu'on sache plus clairement s'ils sont accessibles au public ou non ; Placer des poubelles à certains endroits
	Les promenades balisées sont appréciées	Il faut mieux marquer les chemins privés (interdiction) ; la distinction n'est pas toujours évidente
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Importance du trafic, vitesse trop élevée, surtout sur l'axe Hogne – Baillonville, mais	Sensibiliser les gens du village à cette problématique ; Aménager le carrefour et 

	aussi ailleurs dans le village	changer les priorités (mettre des « stop » à l'Allée Saint-Jacques et à la rue de Vérenne)
	Les routes sont dangereuses, surtout la rue des 3 Chênes (accotements non stabilisés et donc croisements difficiles vu l'étroitesse de la voirie) ; La route qui mène aux 3 Chênes (maisons) n'a pas été déneigée lors de l'hiver 2010	Refaire et aménager la rue des 3 Chênes pour faciliter les croisements et améliorer l'esthétique 
	La route vers Hogne est très dangereuse (accotements) et la circulation reste très importante (lors de certaines manifestations au Wex)	Refaire la rue des 3 Chênes ; Ne plus dévier le trafic du Wex par Waillet ; il existe une route plus appropriée (contournement de Marche)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
VIE ASSOCIATIVE	Le respect de certaines traditions comme la Saint-Nicolas, le grand feu, la commémoration de la libération de Waillet...	Inciter, motiver davantage les habitants du village à y participer
	Le village dispose d'une belle salle, bien rénovée	Il faut chercher à l'occuper ; y organiser plus de manifestations
	---	PROJETS/ACTIONS
	Manque d'intérêt d'une partie de la population du village pour les manifestations organisées par le Comité	Pas d'idée précise pour résoudre le problème sauf une boîte à suggestions pour les villageois
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
JEUNESSE	Le village ne dispose pas d'une plaine de jeux, ni d'un terrain de sport	Trouver un endroit au centre du village, sans circulation, et y installer une plaine de jeux et une aire de sports
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
SOCIAL	L'administration communale est à l'écoute de la population	A maintenir !
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
SANTÉ PUBLIQUE	Problème d'eau potable au Clos Saint-Martin (l'eau du puits n'est pas potable) ; Pas d'épuration des eaux usées	Raccorder le Clos Saint-Martin à la distribution d'eau potable ; Créer une station d'épuration pour Waillet et le Clos Saint-Martin 

THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
AUTRE	Village calme, paisible, cadre de vie agréable	A préserver au maximum
	L'augmentation de la population montre qu'on se plait bien dans le village	A conserver !

Mme LECOMTE apporte quelques informations complémentaires :

- D'une manière générale, il fait bon vivre à Waillet et les habitants souhaitent que cela reste ! La sécurité routière est néanmoins une problématique soulevée par de nombreux participants ;
- La mobilité a fait l'objet de remarques dans la plupart des villages. Outre des interventions régulières auprès des TEC, la commune a adhéré à un service de covoiturage (luxcovoiturage). Le CPAS prépare également un projet de taxi social.
- La commune souhaite installer une aire de jeux et un terrain multisports à Waillet, mais elle ne trouve pas d'endroit. L'idéal est de pouvoir placer cette infrastructure dans le centre du village, non loin de la salle... Pour bénéficier des subsides, la commune doit être (ou devenir) propriétaire du terrain ou disposer d'un bail de longue durée (au moins 30 ans). Un participant a proposé d'ajouter à l'infrastructure standard quelques appareils de fitness pour les adultes.

DEMANDES EXPRIMÉES SUR LA FEUILLE « PETITS TRAVAUX COMMUNAUX »

Les demandes sont transmises au service travaux.

Si des éléments complémentaires permettent de mieux décrire les idées émises, n'hésitez surtout pas à nous en faire part !

TROISIEME PARTIE : SUITES À APPORTER

1. Inscriptions

Les participants sont invités :

- à s'inscrire aux **groupes de travail thématiques**
- à poser leur **candidature à la Commission locale de Développement rural (CLDR)**
- à s'inscrire au **groupe de travail 'nature'**, qui sera à la fois impliqué dans le volet 'nature' du futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

2. Réunion de synthèse des séances d'information-consultation et 1^{ère} rencontre PCDN

Chaque habitant est cordialement invité à assister à la réunion de synthèse des séances d'information-consultation qui aura lieu le **Judi 19 avril 2012 à 19h30 à la Maison de village de Baillonville**. Durant cette réunion, vous pourrez découvrir l'ensemble des propositions

émises par les habitants des différents villages. L'auteur du PCDR présentera également une synthèse de son dossier d'analyse socio-économique du territoire. Venez nombreux afin de voir de quoi l'avenir de votre commune, de votre village sera fait !

Les habitants intéressés par la thématique 'nature' sont également conviés à participer à la première rencontre plénière du Plan communal de développement de la nature qui se déroulera **le jeudi 26 avril à 19h30 à la Maison de village de Baillonville ou à l'administration communale** (lieu encore à confirmer).

3. Informations complémentaires

- ⇒ Des formulaires sont mis à disposition pour les personnes qui souhaitent s'exprimer davantage par écrit. Ceux-ci peuvent ensuite être renvoyés à la Fondation rurale de Wallonie, par courrier ou par fax ;
- ⇒ L'équipe de la Fondation rurale de Wallonie reste également à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Valérie LECOMTE rappelle que le Collège est là pour écouter les avis et pas pour réagir aux différentes propositions. Elle se réjouit néanmoins de la variété des thématiques abordées au cours de cette réunion. Des convergences commencent aussi à apparaître avec les préoccupations des autres villages.

Elle remercie les participants ainsi que les agents de développement de la FRW.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous revoir très bientôt !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS



Annexe au compte-rendu de la réunion d'information et de consultation

En première partie de réunion, les agents de développement ont présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations concernant la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et la nouvelle Opération de Développement rural de Somme-Leuze.

Voici un bref aperçu de cet exposé.

Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fondation rurale de Wallonie.

a) LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La Fondation rurale de Wallonie est un organisme privé d'utilité publique. Elle est active depuis plus de 30 ans pour le développement des communes rurales wallonnes. La FRW accompagne une centaine de communes wallonnes qui, tout comme Somme-Leuze, ont choisi de mener une Opération de Développement rural. Cette mission est assurée par l'intermédiaire de 8 équipes de terrain, ce qui représente une petite centaine de collaborateurs/trices.

L'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la commune de Somme-Leuze est le bureau Ardenne-Famenné basé dans le cadre exceptionnel de la Vieille Cense à Marloie.

Les agents de développement plus spécifiquement dédiés à votre commune sont :

Alain JACQUET & Anne-Audrey WAUTERS



b) RÔLES JOUÉS PAR LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

- organiser et animer les réunions ;
- veiller à la cohérence de l'Opération ;
- aider et conseiller la commune et ses habitants ;
- jouer un rôle de relais entre la commune, la population et la Région wallonne ;
- dynamiser l'Opération en toute neutralité.

c) QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

Le décret du 6 juin 1991 fixe la base légale d'une Opération de Développement rural et la définit comme visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement. Elle concerne tous les thèmes de la vie dans les villages/la commune : patrimoine, environnement, culture, tourisme, économie, agriculture, social, logement, vie associative, services...

A Somme-Leuze, de nombreux projets ont vu le jour grâce aux précédentes Opérations de Développement rural, parmi lesquels on peut citer : l'aménagement de Chardeneux, les matchés du terroir, plusieurs maisons de villages, des logements à Heure, la requalification des domaines à Noisieux, des formations pour les agriculteurs, le Fun'en bus... Certains de ces projets ont été financés à hauteur de 80 % par la Région wallonne ce qui n'est pas négligeable pour les finances communales.

d) MA COMMUNE MÈNE UNE ODR : QU'EST-CE DONC ?

Une Opération de Développement rural (ODR) s'échelonne dans le temps (approbation du Programme communal de Développement rural - PCDR - pour une durée de 10 ans maximum) et repose sur 4 grands principes :

- la commune est le territoire d'action ;
- la valorisation des ressources locales : chaque commune est unique et dispose de ressources, tant physiques (patrimoine, situation...) qu'humaines (habitants, artisans...);
- le développement global et intégré : tous les aspects de la vie villageoise/communale sont pris en compte. De plus, les problématiques sont envisagées les unes par rapport aux autres de manière à estimer les impacts d'un projet dans différents secteurs.
- La participation : c'est un critère essentiel pour la réussite de l'Opération. L'occasion est offerte aux habitants de donner leur avis, d'exprimer leurs projets, de proposer des solutions, de réfléchir au développement de la commune. Chacun est invité à prendre part aux réunions et à suivre l'Opération tout au long de son déroulement.

L'Opération de Développement rural s'organise en 5 grandes étapes :

1. **Information et consultation** de la population → ÉTAPE ACTUELLE
2. Constitution d'une **CLDR** (Commission locale de Développement rural) chargée de piloter toute l'Opération. Elle est composée d'un quart maximum d'élus et de ¾ d'habitants représentatifs de la population (maximum 30 membres effectifs et autant de suppléants).
3. Organisation de **groupes de travail** thématiques pour approfondir les premières idées émises en consultation.
4. Rédaction et approbation du **PCDR** (Programme communal de Développement rural) qui recèle un diagnostic du territoire, une synthèse de la participation de la population mais surtout les grands objectifs de développement de la commune identifiés avec le concours des habitants ainsi que les fiches de réalisation des futurs projets et actions. Ce programme sera rédigé par le bureau d'étude Lacasse-Monfort.
5. **Réalisation** des projets et actions.

e) ET LE PCDN ALORS ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Somme-Leuze débute en même temps que l'Opération de Développement Rural. Des liens étroits sont donc établis et le PCDN (outil fédérateur pour la nature) peut être considéré comme le « Groupe de Travail Nature » du PCDR (outil global), au même titre que les différents GT qui vont apparaître dans les mois à venir.

Cependant, le PCDN reste un outil spécifique, avec ses objectifs et son mode de fonctionnement. Le PCDN va rassembler tous les partenaires intéressés par la nature et va constituer ses propres groupes de travail (GT vergers et haies, GT mares et zones humides, GT sentiers...). Un bureau d'étude va également faire un inventaire du réseau écologique de la commune.